COMPTE-RENDU DE LA VISITE DE PROXIMITÉ
du 22 SEPTEMBRE 2022

Chantal EYMÉOUD, Maire d'Embrun remercie les habitants du quartier qui sont venus à la rencontre des élus

Vous avez des propositions pour votre quartier ou la commune d'Embrun ?
Ecrivez à : Madame le Maire - Hôtel de Ville - BP 97 05208 Embrun Cedex

PLAN D'EAU

REQUETES ET SUGGESTIONS DES RIVERAINS PRESENTS

Demandes faites lors de la réunion de quartier
Demande faite par courrier
Réponse apportée par la mairie

1. TELECOMMUNICATIONS

- **Distribution du courrier** par la poste aléatoire depuis plusieurs semaines
Réponse mairie : Mme le maire a rencontré le directeur départemental et son chef de secteur qui font état d'un souci d'effectif et de recrutement. La situation doit se régler à moyen terme, mais la distribution des AR et des colis est, elle assurée.

- **Orange** : En face des éperviers, l'armoire téléphonique est ouverte en permanence, un signalement fait à orange mais rien n'a bougé.
Réponse mairie : compétence non communale, la ville réitérera le signalement auprès du concessionnaire.

- **Connexion internet** parfois difficile
Réponse mairie : compétence non communale et la ville fait face à de grandes difficultés auprès de XP Fibre pour résoudre les problèmes remontés par les habitants.

2. SALUBRITE PUBLIQUE

- **Poser plus de poubelle**s autour du plan d'eau et intensifier les passages des services techniques
Réponse mairie : cet été le nombre de poubelles a été revu à la hausse. Une nouvelle réflexion sera engagée pour la prochaine saison, notamment vis-à-vis du tri sélectif.

- **Molok** : côté Vétérinaire demande de nettoyage plus fréquent des abords, fortes odeurs cet été
Réponse mairie : information qui sera transmise au SMICTOM et demande faite au centre technique municipal (CTM) pour intervenir dès les prochaines semaines.

- **Trop de chiens** sur les plages et dans l'eau. Demande d'étudier la création d'un parc à chien
Réponse mairie : cet été la police municipale est fréquemment intervenue dans le but de faire cesser l'infraction. Pour les déjections canines les ASVP ne peuvent verbaliser mais interviennent quotidiennement et compte sur la pédagogie pour faire cesser les incivilités.
Pour information les effectifs de la police municipale passent de 4 à 7 agents.
La collectivité étudiera la mise en place d'un parc à chien.

3. SECURITE ROUTIERE / CIRCULATION

*- **Av Clapière/Justin Gras : sécuriser cyclistes et piétons** par une barrière en bois (exemple Autriche / Suisse).*
*- **Epervières : 21, rue de la Levée, circulation** très dangereuse : le stop à l'intersection de la rue de la levée et de l'avenue des acacias entraine des accrochages. Réfléchir à ce sens de circulation, envisager la mise en place de **ralentisseurs***
Réponse mairie : une réflexion sera engagée par les services
*- **Poser une barrière à carte pour les riverains sur la promenade de la digue** afin de sécuriser les promeneurs à pied ou à vélo*

- Vitesse à 30km/h sur le secteur, non-respectée. Demande de mise en place d'un radar, ou de ralentisseurs.
Réponse mairie : problème des ralentisseurs : les automobilistes accélèrent dès que l'ouvrage est franchi.
La mise en place d'un radar ne dépend pas du pouvoir du maire mais de la responsabilité de l'Etat.
Une demande sera faite auprès de la gendarmerie pour effectuer des contrôles plus fréquents.

- Vélos qui descendent en sens interdit la rue de la Levée

- Faire un passage piéton + mise en place d'un bac à sel en bas de la rue de la Levée
Réponse mairie : un passage piéton ainsi qu'un bac à sel seront créés.

- Changement de circulation route des Vignes (avec sens interdit)
Réponse mairie : une étude circulation est en cours et ce point est actuellement à l'étude. Des modifications seront réalisées selon les conclusions.

- Miroir de circulation Avenue de la Clapière, il est dangereux d'y sortir (traverse de l'araignée et chemin des cerisiers).
Réponse mairie : étudier la mise en place d'un miroir en face

4. ECLAIRAGE PUBLIC

- Cet été tout était éclairé
Réponse mairie : en effet l'éclairage est resté constant par soucis de sécurité. Au regard du contexte du coût de l'énergie et compte tenu de la fin de la saison estivale l'extinction nocturne sera remise en service dès le mois d'octobre. L'éclairage public sera ainsi coupé entre 22h30 et 06h00 au lieu de minuit et 5h00.
A noter que cette année par soucis d'économie la mairie a décidé de mettre en place les illuminations de noël uniquement du 10 décembre au 02 janvier soit 3 semaines au lieu de 5 les années précédentes.

- Rue de la Levée problème d'éclairage
Réponse mairie : il s'agit d'un problème de batterie, ces dernières seront remplacées prochainement.

- Rue des Lavandes problème d'éclairage
Réponse mairie : sur ce secteur l'ensemble du réseau est non conforme et implique des travaux lourds et onéreux. La collectivité travaille en étroite collaboration avec le SyEP (Syndicat d'Eclairage Public) pour remettre en conformité son réseau mais les travaux sont obligatoirement étalés sur plusieurs années, selon les priorités.

5. PLAN D'EAU

*- **Améliorer la qualité de l'eau** du plan d'eau, faciliter et optimiser son entretien*
*- **Effectuer 2 analyses de l'eau** l'été, dans la journée, afin que ces-dernières soient plus fiables. Les afficher au Plan d'eau*
*- **Les plantations** du printemps, côté digue, ont-elles été effectuées pour éviter tout glissement de terrain ? Celles-ci seront-elles reconduites l'année prochaine ?*

-Demande de surveillance de la plage sud
Réponse mairie : problème de coût trop important, environ 25 000 € pour la saison (poste de secours, secouriste, mise à disposition d'un bateau…).
A noter que pour faire face à une affluence prévue plus importante, la municipalité a engagé pour près de 50 000€ de dépenses supplémentaires pour le plan d'eau (vigile, agent municipaux et renforcement des analyses 1 fois par semaine).
Il est rappelé que les résultats de ces analyses sont affichés à la mairie et tout autour du plan d'eau.

Par ailleurs nous avons réintroduit une espèce de carpe qui mange les algues, il n'est donc plus obligatoire de passer avec le bateau pour retirer celles en surplus.
- **Redresser les barrières de protection de plantations autour du plan d'eau**
Réponse mairie : ces travaux ont été réalisés par EDF afin de stabiliser la berge de la digue et les barrières sont installées pour protéger les plantations situées de l'autre côté.
EDF a été relancé à plusieurs reprises cet été pour reprendre les barrières tombées.

- **Réparer les barrières** du chemin de Chadenas jusqu'à l'UCPA + **Poncer et repeindre les bancs** autour du plan d'eau
Réponse mairie : travaux qui seront programmés par le CTM prochainement.

6. ENVIRONNEMENT

- ***Un compost*** *dans le quartier à implanter*
- ***Des arbres sur les parkings*** *du plan d'eau ont été abattus, en replanter au moins autant*
Réponse mairie : les arbres abattus étaient en mauvais état sanitaire (chute de branche). Ils ont pour la majeure partie été remplacés dès cet année.

- **Arbres avenue des Acacias** en mauvais état
Réponse mairie : campagne d'élagage prévue cet hiver.

7. NUISANCES SONORES

- **Cinéma en plein air** : la 2ème partie était inaudible du fait de la programmation du RoofTop.
Réponse mairie : la programmation sera à coordonner l'année prochaine.

- **Outdoormix** le son est fort durant 3 jours
Réponse des riverains présents : ce festival ne dure que 4 jours et permet de faire connaitre notre territoire et d'amener du monde de l'extérieur. Cette programmation ne constitue pour la majeure partie des personnes présentes aucune contrainte.

8. TRAVAUX

- **Trottoirs** en mauvais état Avenue des Acacias
Réponse mairie : opération qui sera mise à l'étude l'année prochaine selon les priorités. Il pourra être proposé au vu de la largeur du trottoir la création d'une bande uniquement de 1,5 m en enrobé ou en bicouche.

- **Rue de la Levée** : affaissement de tranchée en haut
Réponse mairie : une intervention du CTM sera programmée.

- **Route de Chadenas** en mauvais état
Réponse mairie : la collectivité ne souhaite par engager de travaux de réfection de chaussée à l'exception de ceux d'ores et déjà effectués avant la saison estivale (mise en œuvre de bicouche). En effet la remise à neuf de l'enrobé encouragerait la vitesse excessive sur cette voie très empruntée par les piétons et vélos.

- **Nid de poule** 17-18 rue des roses
Réponse mairie : une intervention du CTM sera programmée.

9. PROJETS A VENIR

- **Quel est le devenir de l'aménagement du rond-point des Orres**
Réponse mairie : la mairie souhaiterait que les agents du service espaces verts du CTM travaillent et proposent un aménagement sur ce rond-point. Toutefois de fortes contraintes existent du fait qu'il soit implanté sur une route nationale et la validation de l'aménagement sera faite par les services de la DIRMED.

- **Projets à venir :**
Madame le Maire présente les projets à venir et à l'étude sur le secteur du plan d'eau à savoir la création :
  - d'un sanitaire public en remplacement du bungalow actuel,
  - d'une piste de Pumptrack à l'ouest de la piscine, sous les aires de jeux,
  - d'une aire de fitness à l'air libre,
  - d'une aire de streetwork out,
  - de deux cours de paddle,
  - et d'un Beach volley.